

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1844>



# Suivi du faucon pèlerin en Auvergne

- L'ONCFS en Région - Auvergne Rhône-Alpes - Connaître la faune sauvage et ses habitats -

Date de mise en ligne : mercredi 2 mars 2016

---

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

---



A la fin des années 60 et durant la décennie 70, la population de Faucon pèlerin était en France dans une situation alarmante et l'espèce avait disparu de nombreux secteurs. Aussi, depuis 1999 puis dans le cadre d'une convention signée avec la LPO en 2008 favorisant les échanges de données, les services départementaux de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de la région Auvergne participent au suivi de la reproduction des couples de faucon pèlerin *Falco peregrinus*. D'autres services départementaux de l'ONCFS du massif central effectuent également un suivi.

En Auvergne, en 2015, 70 journées ont été consacrées par les agents de l'ONCFS au suivi du faucon pèlerin :

- . 116 sites situés notamment dans des milieux remarquables (site Natura 2000, zone de protection spéciale) ont été contrôlés
- . 55 pontes ont été comptabilisées et ont conduit à l'envol de 42 nichées totalisant 77 jeunes volants. Il s'agit d'une des meilleures saisons enregistrées depuis le début des suivis grâce à une météo clémente favorable en période de reproduction.



Le suivi du faucon pèlerin permet également une surveillance des menaces pour l'espèce. Ainsi, des actions ont été réalisées sur 5 sites de reproduction situés sur les sites d'escalades. Les agents de l'Office sont intervenus pour faire suspendre la pratique de l'escalade pendant la saison de reproduction, en concertation avec les représentants locaux de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, le réseau régional Faucon pèlerin et certaines municipalités.

La mission de suivi est valorisée au niveau des instances environnementales régionales. Elle contribue en outre à localiser des sites où se pratiquent la circulation des engins motorisés en milieu naturel. Cela a permis de réaliser des surveillances spécifiques ultérieurement.